Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 579

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

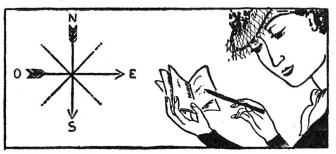

Carnet de la Quinzaine

N. D. L. R. — *Cette quinzaine étant celle d'une intense activité suffragiste à Genève, nous pensons utile de donner ci-après, en même temps que les convocations d'autres sociétés, la liste aussi complète que possible des conférences et assemblées contradictoires organisées dans ce canton avant la votation des 30 novembre et 1er décembre, pour permettre à nos lecteurs de se rendre compte de l'effort accompli. Mais plusieurs séances étant encore en voie d'organisation au moment où nous mettons sous presse, nous nous excusons par avance des lacunes que présentera forcément ce tableau.*

Samedi 16 novembre.

GRAND SACONNEX (Genève). — Salle de réunion, à 20 h. : *Pourquoi le vote des femmes ?* Orateurs : M. Jean Ferrier, député, Mlle Emilie Gourd. Présidence : Mme A. Bondallaz. Discussion.

Dimanche 17 novembre.

BERNE. — Association suisse des Femmes universitaires : XVIIe Assemblée générale des déléguées. Hôtel du Sauvage, 10 h. précises : Assemblée administrative, rapports divers, communication de Mlle le Dr. Oetiker (Zurich), sur la Finlande. 11 h. 45 : *Die psychologischen Typen und ihre innerliche Haltung zum Beruf*, conférence par Mlle H. Boye, Dr en philosophie, 13 h. : Déjeuner en commun. Après-midi : visite de la ville et des musées. 16 h. : Thé offert par la Section bernoise (au Daheim, Zeughausgasse).

Lundi 18 novembre.

GENÈVE. — Section locale de la Société suisse des Cheminots abstinents, gare de Cornavin, à 20 h. 30 : Le vote des femmes, par M. Charles Burklin, ancien conseiller aux Etats, ancien président du Grand Conseil.

Mardi 19 novembre.

PREGNY-CHAMBÉSY (Genève). — Café de la Gare, 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : M. Ch. Burklin, Mme Matile, des Commissions féminines des Coopératrices.

Mercredi 20 novembre.

GENÈVE. — Union des Institutrices primaires, Taverne sans alcool de Plainpalais : *Le vote des femmes*, causerie par Mme M. Prince.

PLAN-LES-OUATES (Genève). — Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes, café Boymond, à 20 h. Orateurs : M. Th. de Félice, Mlle Isabelle Archinard. Présidence : M. Marchand.

Jeudi 21 novembre.

GENÈVE. — Union chrétienne des jeunes filles, section de St-Jean : *Le vote des femmes*, causerie par Mme Prince.

COLOGNY (Genève). — Salle de la mairie, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : le Dr Droin, Mme Matile.

Vendredi 22 novembre.

GENÈVE. — Association genevoise de Femmes universitaires, Athénée, à 20 h. 30 très précises : *Lettres inédites de Constant d'Hermenches à Belle de Tuylen (Mme de Charrière)*, conférence par Mme Dorette Berthoud.

CARTIGNY (Genève). — Café Carrel, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : M. Jean Ferrier, député, Mlle E. Kammacher, avocat.

ONEX (Genève). — Café des Marronniers, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: M. Ch. Burklin, Mme Bondallaz. Présidence: M. Lagier, instituteur.

LANCY (Genève). — Café-pâtisserie Terrier, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : : M. le prof. P. Bovet, Mlle le Dr R. Girod.

Samedi 23 novembre.

GENÈVE. — Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. : Thé. 16 h. 45: *Le vote des femmes*, conférence par M. Jean Ferrier, député, et Mme Charles Gautier. Séance publique et gratuite.

GENÈVE. — Société féminine d'Education physique, Taverne sans alcool de Plainpalais : *Le vote des femmes*, causerie par Mlle Bl. Richard.

DARDAGNY (Genève). — Salle de la mairie, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs: M. Jean Ferrier, député, Mlle le Dr Renée Girod. Présidence : Mme A. Bondallaz.

VANDOEUVRES (Genève). — Café Christin, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Oratrices : Mme M. Prince et Mlle Gourd. Présidence : M. Adolphe Dunant.

Lundi 25 novembre.

GENÈVE. — *Connaissance du pays*, série de conférences sur la littérature suisse alémanique, organisée par plusieurs Sociétés féminines, à 18 h. précises, au Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers : *Rodolphe de Tavel, écrivain bernois*, par Mme Ed. de Steiger, du Comité du Lycéum de Suisse. Billets à l'entrée : fr. 1.50.

ANIÈRES (Genève). — Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. 20 h. : Orateurs : M. le professeur P. Bovet, Mlle Blanche Richard, juge assesseur. Présidence : M. le pasteur Bachofen.

MEYRIN (Genève). — Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. 20 h. : Orateurs : M. Ch. Burklin, ancien président du Grand Conseil, Mme A. Bondallaz.

COINTRIN (Genève). — Café des Marronniers, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Oratrices : Mlle Gourd, Mme Matile.

Mardi 26 novembre.

CELIGNY (Genève). — Café du Soleil, à 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : M. Th. de Félice, Mme A. Bondallaz.

Mercredi 27 novembre.

CHÊNE (Genève). — 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateurs : Dr J. Droin et Mlle Isabelle Archinard. Présidence: Mme Ch. Gautier.

Jeudi 28 novembre.

GENÈVE. — Salle Centrale, place de la Madeleine, à 20 h. 30 : Grande assemblée publique organisée par l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, à l'occasion de la votation cantonale du 1er décembre sur le vote des femmes. Orateurs : M. le prof. William Rappard, M. Léon Savary, rédacteur à la *Tribune de Genève*, M. le prof. Aug. Lemaître, M. Edmond Privat, publiciste. Présidence: Mlle Gourd.

HERMANCE (Genève). — Café Jacquet, à 20 h.: Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Orateur : le Dr J. Droin. Présidence : M. Tschanum, instituteur.

Vendredi 29 novembre.

JUSSY (Genève). — 20 h. : Assemblée publique et contradictoire sur le vote des femmes. Oratrice : Mme Bondallaz.

La femme dans l'Etat de demain

M. M. Veillard, juge au tribunal du district de Lausanne, avait été prié de parler du rôle de la femme dans l'Etat de demain, et l'on savait, par le canevas qu'il avait proposé à la présidente, que ses affirmations heurteraient certaines idées des auditrices. Cela donna lieu à une séance intéressante, vivante, où les idées et les conceptions se heurtèrent dans l'esprit le plus amical, comme il se doit entre gens de bonne compagnie aux idées respectables et respectées.

L'économie domestique, l'éducation des enfants amènent nécessairement les femmes à s'occuper des affaires scolaires, des affaires ecclésiastiques, des salaires, des allocations familiales, des assurances, d'échanges commerciaux, de droits d'entrée. Elles verront plus loin : le redressement ne peut être amené que par le renforcement du lien conjugal, la lutte contre le divorce et la dénatalité. La Suisse n'a encore rien fait pour protéger la famille; elle commence enfin à s'en inquiéter. Pour mettre fin aux abus de la démocratie (c'est M. Veillard qui parle), la Suisse doit devenir un Etat autoritaire et social auquel les femmes auront tout à gagner; preuve en soit les requêtes adressées depuis tant d'années aux autorités, souvent vainement, et qui visent avant tout à protéger la famille et à protester contre des abus ou des injustices. Il faudra plus de solidarité pour résoudre le problème du chômage en renonçant au travail de la femme mariée — elle pourra faire du travail social bénévole —, en considérant le cas des femmes mariées et des célibataires ayant des charges de famille. L'organisation professionnelle devra être généralisée. L'Etat de demain sera fondé sur l'idée de communauté: communauté familiale dont la femme est le centre, communauté professionnelle où la femme apportera son sens profond de la solidarité, en se libérant de son sentiment d'infériorité, communauté nationale, où la femme apportera ses dons propres, ses sentiments chrétiens, son esprit de sacrifice. L'âge d'acier doit céder la place à un âge plus humain.

La discussion fut très intéressante: Mlle Waldvogel (Neuchâtel), voudrait que la ménagère qui équilibre son budget soit appelée à équilibrer celui de l'Etat ; Mlles Gourd (Genève) et Zellweger (Bâle) ne veulent pas de cette femme de demain dont on ignore la valeur personnelle pour l'employer à des fins utiles. Ce bulletin de vote que nous promet M. Veillard, qui nous le donnera ? Qui fera la revision nécessaire de la Constitution ? Mme Studer (Winterthour) a fait appel à la fierté qui devrait être de règle dans les familles pour se tirer d'affaire par le travail, l'économie, le savoir-faire, la volonté; on a trop pris l'habitude de vivre au-dessus de ses moyens. Le problème de la natalité, la nécessité du travail féminin ont été également examinés. M. Veillard conclut en affirmant que des solutions urgentes doivent être apportées au problème de l'heure et que ces solutions ne sauraient être celles d'avant-guerre.

L'échange de vues se poursuivit longtemps encore autour de tasses d'infusions diverses, au buffet de la gare. Si de la discussion ne jaillit pas nécessairement la lumière, du moins y trouve-t-on matière à réflexions et des suggestions sur le travail à faire et sur la manière de s'adapter.

La Conférence des présidentes...

...qui réunit, dimanche après-midi, dix-huit présidentes et de nombreuses auditrices, sous la présidence de Mlle Sulzer (Thurgovie), avait à son ordre du jour deux objets importants : les attaques contre le travail féminin et la part, ou plutôt l'absence de part que font aux femmes les mouvements politiques actuels.

Forte de l'importante documentation de l'Office suisse de professions féminines, Mlle Murset, secrétaire à Zurich, fit un tableau fort intéressant du marché du travail féminin, proclama la nécessité, pour les employées comme pour les employeuses, de s'unir pour constituer un front commun, car la démobilisation a fait renaitre immédiatement les attaques si souvent injustes contre le travail des femmes. Mlle S. Bonard (Lausanne) insista sur la nécessité de reprendre la lutte, quelles que soient les difficultés, car les arguments économiques, sociaux, familiaux, moraux qui militent en faveur du travail féminin sont nombreux et indiscutables pour des gens prévenus. Mais qui n'est pas prévenu contre l'activité féminine ? Les femmes, là encore, sont nos pires ennemies.

On entendit sur ce sujet Mlles A. Quinche (Lausanne), Gétaz (Bienne), Grütter (Berne), Stähli (Thoune), Porret (Neuchâtel), Gourd (Genève) ; toutes constatèrent la difficulté de se servir de la presse masculine, la nécessité de grouper les travailleuses romandes, l'utilité des enquêtes faites sur les employées, à l'imitation de celle faite récemment à Zurich par l'Office suisse des professions féminines, qui justifie incontestablement la nécessité pour les femmes de gagner leur vie.

Les partis politiques historiques, les groupements nouveaux nés du bouleversement de l'Europe ont ceci de commun qu'ils oublient complètement la forte moitié du peuple suisse; la plupart s'excusent en disant que le temps pressait tellement de rédiger leur manifeste qu'ils n'ont pu faire une place aux femmes. Leur attitude vis-à-vis du féminisme a été étudiée par Mlle G. Gerhard, qui s'est attachée spécialement, avec une grande conscience, à étudier le programme et les idées de la *Ligue du Gothard*, qui réclame avant tout l'action et qui se contente de beaucoup publier. Mlle Gourd a exprimé les craintes qu'elle éprouve devant l'Etat autoritaire, voire totalitaire, que réclament tant d'esprits, le désir d'autorité affirmé par la jeunesse, ennemis de la personnalité humaine, du développement harmonieux de cette personnalité ; or, personnalité ne veut pas dire égoïsme, mais maîtrise de soi, valeur morale et responsabilité. A la suite de quoi fut votée la résolution affirmant la nécessité pour les femmes de collaborer à la vie publique, par le bulletin de vote, article que le *Mouvement* a publié dans son précédent numéro.

Aux Sections, Mme Jaeggi-Schitlowski (Berne) a recommandé de faire usage des quelques droits que le nouveau Code pénal fédéral accorde aux femmes, de veiller à ce que les lois d'introduction cantonales leur permettent de siéger dans les tribunaux d'enfants, dans les commissions pour l'enfance, pour les tutelles, etc.

Un télégramme de gratitude a été envoyé à M. H. Vallotton, conseiller national à Lausanne, pour l'appui qu'il apporte à nos revendications ; puis Mlle Bréting, présidente de l'Union féministe de Neuchâtel, insistant sur l'utilité que présenterait une action conjuguée de plusieurs cantons, demanda aux Sections de s'informer des possibilités de lancer dans leur canton une initiative ou de déposer une motion, et d'apporter des renseignements et des suggestions à la prochaine Conférence des présidentes.

Le Comité central...

...s'est réuni le dimanche, à 9 h. 30, sous la présidence de Mme A. Leuch, et a constitué son bureau : Mme Vischer-Alioth, présidente; Mme Leuch et Mlle Gourd, vice-présidentes; Mme Wiasmitinov, secrétaire ; Mlle Grütter, trésorière. La bienvenue a été souhaitée à Mlle Krieg, membre nouveau. Le Comité a décidé de contribuer par un don volontaire à l'impôt de sacrifice national, et a enregistré avec regrets la dissolution de la section des Ponts-de-Martel.

Au déjeûner en commun, pris à l'hôtel Terminus, on applaudit les deux présidentes, dont les fauteuils étaient garnis d'un dais de dahlias roses, *des Ehrenpreis*. Etait-ce l'auréole des martyrs d'une juste cause ? ou le début d'une gloire naissante, récompense de tant de travail, de bonne volonté et de compétence? C'est ce que ne tentèrent pas d'expliquer, dans leurs brèves allocutions, Mmes Leuch, qui dit à Mme Jaeggi les regrets de ses collègues de la voir quitter le Comité central, Volonteri, Vischer et Houriet, cette dernière parlant au nom des Femmes abstinentes.

Une remarque encore, et qui vaut pour presque toutes nos assemblées : l'absence totale de toute représentation officielle des autorités constituées parmi nous, celles qui affirment quotidiennement représenter et incarner le PEUPLE.

S. B.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à Féministe (No 577). — *Vous demandez à* Toute modeste : *« Connaissez-vous beaucoup de maris qui luttent contre l'emploi abusif des fards et conseillent à leur femme de s'abonner... mettons au* Mouvement Féministe, *qui fait leur éducation civique, plutôt qu'à un journal plein de recettes de beauté et d'histoire bêbêtes ? » Je suppose que M. J. H. Rilliet — auteur d'un article paru dans la* Vie Protestante — *connaît ces maris judicieux, puisqu'il s'élève avec tant de véhémence contre la frivolité des femmes. Mais M. J. H. Rilliet semble ne pas se souvenir que les jeunes femmes gravement coupables, nous le reconnaissons, auxquelles il fait allusion, ne vont pas seules dans la vie... Surtout lorsqu'elles ont recours aux soins du gynécologue !... Or, ceux qui les accompagnent en ces lieux qu'il est convenu d'appeler des « boîtes de nuit », ceux qui les abandonnent après avoir profité de leur jeunesse, ceux qui ne craignent pas d'user d'un certain pouvoir de chef pour entraîner dans une passagère aventure une employée qu'on « liquidera» ensuite moyennant un peu d'argent, sont des* **électeurs**. *Enfin, il est de règle que ce soit l'homme qui choisisse son épouse. Or, nous voyons des jeunes filles jolies, bien élevées, sérieuses, être négligées au profit des « dangereux garçons manqués » et des jeunes femmes impudiques que blâme le correspondant de la* Vie Protestante. *Si le divorce suit de près ces unions, si l'homme n'a pas su résister à l'attrait du clinquant, si dans un ménage le père ne sait pas imposer sa volonté pour discipliner l'éducation des enfants, c'est, alors, que l'***électeur** *est bien peu digne de l'être. Nous tournons dans un cercle vicieux. Et c'est cela qui est lamentable. Quand donc nos adversaires — doublés de si bons collaborateurs — comprendront-ils que ce n'est que le jour où les femmes, dont ils estiment les qualités, disposeront d'une autorité officielle, que nous pourrons agir efficacement, nous en sommes persuadées, pour ramener les « égarées » dans le bon chemin ?*

A travers les Sociétés

Le droit au travail de la femme.

La sous-section de Lausanne de l'Association pour le Suffrage féminin a repris son activité d'hiver le vendredi 1er novembre par une causerie de Mlle Quinche, sa présidente, sur le droit au travail de la femme, conférence remarquablement claire, précise, basée sur des faits inattaquables. L'auditoire était clairsemé — c'était le vendredi où l'on se jeta sur les chaussures et les articles de coton —, mais il contenait quelques visages nouveaux, fait réjouissant, et personne n'a fait opposition à la conférencière, ou n'a osé lui faire opposition.

Le vendredi 6 décembre, Mme Marcelle Prince racontera aux Lausannoises les péripéties de la campagne pour la votation genevoise du 1er décembre.

S. B.

Union des Femmes de Genève.

Le Bureau de placement de l'Union des Femmes de Genève recommande de bonnes femmes de ménage, lessiveuses, dames de réception, lingères, etc. S'adresser le matin entre 9 h. 30 et 11 h. 30, rue des Barrières. Tél. 4.28.17.

LE BULLETIN
du Conseil International des Femmes
rend compte des activités et défend les intérêts féminins à travers le monde; paraît en trois langues : français, anglais et allemand.
Prix de l'abonnement annuel : Fr. 4.50 suisses.
On s'abonne chez Mlle le Dr Renée Girod, 10, rue Charles Bonnet, Genève.

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus. FORMALITÉS GRATUITES

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10